



le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2018 / N°61



■ VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux	04
Biodiversité	07
Protection de l'environnement	08
Travaux de voirie	09
L'École du Mazet	09
Nouveau site internet	10
11 novembre 2018	11
Passage de relais au secrétariat de mairie	12

■ RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ ET DE L'AUTOMNE 13

■ INTERCOMMUNALITÉ

RISOM	16
SICALA	17
Semaine gourmande	18

■ INFOS DIVERSES

Linux pour les nuls	19
Construction d'une école à Madagascar	20
Les activités du Mazet	21
Ils ont fêté leurs 60 ans	22
Sorcière en péril	22
Quand sport rythme avec fraternité	22
La chaumière de l'Aulagner-Petit	23
Modernisation en télécommunication	23

■ IMAGES DU CALIBERT 24

DOSSIER 26

Evolution ou reprise d'activité

■ DÉFILÉ DE L'ÉTÉ 2018 30

■ LA VIE ASSOCIATIVE

Scrabble	32
Rando du Haut-Lignon	32
Parents d'élèves	33
Crèche les Pitchounets	34
Foot Mazet-Chambon	35
Eglise Réformée Unie du Mazet	36
Environnement et Patrimoine	37
Calibert en scène	38
Il y a cent ans : La Der des Der	39

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38
mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com
Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h.
Mercredi et vendredi 8h-12h. Samedi 8h-12h.

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 71 65 07 32 - lemazet@ot-hautlignon.com
www.ot-hautlignon.com

- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie Nationale** : 17 (brigade de Tence)
- **SAMU services d'urgence** : 15
- **Centre antipoison** : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)
- **N° européen** : 112
- **Bibliothèque municipale** (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10
Ouverture : mercredi 14h-18h. Jeudi 10h-12h.
Vendredi 15h-18h. Samedi 10h-12h.
- **Crèche Les Pitchounets** : rue des écoles 04 71 65 06 22
- **Ecole Albert Camus** : rue des écoles 04 71 65 00 68
- **Centre de loisirs** : au dessus du Temple 04 71 65 02 47
- **ADMR Le Chambon/Le Mazet** 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38
- **Assistant social** 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60
- **Résidence de Personnes Agées Le Lizieux** 04 71 65 08 95
- **Taxis**
 - Taxi du Lizieux Sandrine NEBOIT 04 71 65 06 25 ou 06 14 50 77 24
 - Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17
- **Déchetterie** : 04 71 65 93 02
- **Professionnels de santé**
 - Médecin route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
 - Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
 - Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
 - Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon
 - Kinésithérapeute route de Tence :
M. Jean MOUGEL 04 71 65 07 53
 - Séances de Shiatsu
M. Luc VALLA 20 Allée de la Petite Roche 04 71 65 08 62
- **Défibrillateur** : sous la mairie, à côté de la porte de l'ascenseur.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat pour recevoir par internet (Mazet-Evénements) les informations et événements municipaux

Directeur de publication : Bernard COTTE

Coordination de la rédaction : Alain DEBARD

Crédit photos : Rando du Haut-Lignon, Risom, Sicala, Brigitte Batail, Elodie Arod, Marianne Mermet-Bouvier, Ecole du Mazet, Centre de loisirs, APE, Eglise Protestante Unie, Club de scrabble, La Costette, Vif Images, Foot Mazet-Chambon, Crèche « les pitchounets », Communauté de Communes du Haut-Lignon, Christian Paulet, Alain Debard, Patrick Roux, Atelier Cinéma du Collège du Lignon, Cyril Treveys.

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : décembre 2018 - Tirage : 750 exemplaires.

PEFC, imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Impression : Imprimerie Jeanne D'Arc.

Conception, création et mise en page : agence studio N°3 - www.studioN3.fr

ÉDITO

Ces derniers mois, la Presse a largement relayé ce qu'elle nomme « le blues des Maires ».

Selon un quotidien national, « le lien entre l'élu et la population est de plus en plus perçu comme une relation entre citoyen contribuable et maire fournisseur de services ».

Avec un recul de plus de trente ans, je me suis demandé ce qui aurait changé dans notre commune au point de pouvoir rebuter les candidats à la fonction municipale.

Il est vrai que dans notre société où l'on veut tout et tout de suite, il est difficile pour des élus, dont la plupart sont simplement bénévoles, d'accepter ces exigences. Cependant, au Mazet, on peut encore compter sur un important tissu associatif dont la plupart des membres se demandent toujours ce qu'ils peuvent apporter à la commune et non ce qui leur est dû en contrepartie d'un impôt qui, souvent, n'a aucun lien avec les caisses communales.

La véritable difficulté porte, à mon sens, sur les multiples compétences nécessaires à la gestion des nouveaux services ou équipements qui n'existaient pas, ou n'en étaient qu'à leurs balbutiements, il y a trente ans.

Aujourd'hui, la commune compte 50 Kms de voies communales qu'il faut entretenir et déneiger avec 5 voire 6 chasse-neige (il y a trente ans le déneigement s'effectuait avec 2 et parfois 3 engins) mais aussi plusieurs dizaines de kilomètres de chemins ruraux que nous devons protéger et maintenir ouverts.

Notre école compte près de 80 enfants dont l'accueil nous incombe car seul le salaire des enseignants et des Assistantes de vie scolaire est pris en charge par l'Etat. La commune exerce également sa responsabilité sur l'ensemble des activités périscolaires. Même la crèche, pourtant de gestion associative mais hébergée dans des locaux communaux, appelle un suivi de la collectivité.

A la Résidence du Lizieux, nous servons 8500 repas par an et nous assurons la gestion matérielle et financière de la Maison sous la houlette du C.C.A.S. et de son budget annexe.

A toutes ces charges, il convient d'ajouter la gestion du camping, celle de la Halle Fermière, du CALIBERT, de la bibliothèque au sein du RISOM et des salles ou locaux relevant de la propriété communale.

Quant au cadre de vie de nos concitoyens, nous nous devons d'y apporter une attention accrue avec l'entretien des espaces verts, désormais sans produits phytosanitaires, et l'aménagement des espaces publics, y compris la mise en valeur du jardin botanique.

Aujourd'hui, la commune est également

responsable des services de l'eau et de l'assainissement collectif que le législateur envisageait de transférer à l'intercommunalité en 2020 mais qu'il nous laisse maintenant la liberté de gérer jusqu'en 2026. Je suis, pour ma part favorable à ce report qui nous donne la possibilité de conserver en gestion communale notre service de l'eau, pratiquement à l'équilibre financier, et pour lequel nous venons de consentir un important effort d'équipement ; ce nouveau délai nous permet surtout d'équilibrer progressivement le compte de l'assainissement collectif qui, sinon, verrait une augmentation brutale des tarifs de 40 %.

Bien que la Communauté des Communes, de création récente en 2000, apporte des services appréciables, notamment dans les domaines de l'enfance avec la gestion du Centre de Loisirs et la garantie des équilibres financiers de la crèche, elle impose aussi de nouveaux engagements de la part des élus communaux. Lors de la révision de la carte des intercommunalités, nous n'avons pas souhaité changer de périmètre pour ne pas remettre en question les services de la communauté de communes du Haut Lignon.

D'ailleurs, sur ce point, un éminent spécialiste du droit et des structures intercommunales intervenant devant les Maires de la Haute-Loire, affirme que l'élargissement du périmètre des intercommunalités n'est pas une garantie de gestion efficace ni économe.

A trop vouloir regrouper et rationaliser, on risque de détruire le tissu social qui se développe dans les communes où la municipalité constitue le pivot de la vie associative. Dans notre village, il y a encore de la place pour des personnes motivées par la chose publique possédant la maîtrise de la règle dite des 3 C, commune à toutes les fonctions de management :

Du Cœur, car il faut aimer les gens pour se mettre à leur service, du Cerveau, pour réfléchir avant d'agir, avoir un temps d'avance, et du Courage pour oser affronter les intérêts particuliers qui, mis bout à bout, n'ont jamais fait l'intérêt général.

Bien qu'il soit parfois difficile et exigeant, l'engagement municipal est exaltant ; c'est un travail d'équipe où les compétences particulières, les talents de chacun, sont complémentaires.

Sur cette vision optimiste, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

#MaCommuneJyTiens (*)

LE MAIRE,
Bernard Cotte

(*) campagne de communication de l'Association des Maires de France

Etat civil

Du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018

NAISSANCES

- Augustin PEYRARD, le 27 décembre au Puy-en-Velay, domicilié allée des Merisiers
- Nino CHARREYRON, le 3 février au Mazet, domicilié Fondarnaud
- Albane BAYLE, le 24 avril à Firminy, domiciliée Le Riou
- Adélie RAZIMBAUD, le 3 mai à Firminy, domiciliée Vacheresse
- Clément FRACHON, le 28 mai au Puy-en-Velay, domicilié l'Aulagnier Grand
- Abdul ANBAR, le 13 juillet au Puy-en-Velay, domicilié allée des Jardins
- Dénai TARTAR, le 11 novembre à Firminy, domicile chemin des Barbelottes

MARIAGES

- Éric GRENIER-BELLEGARDE et Martine FOURNET, le 9 décembre
- Florent MERMET-BOUVIER et Sarah Grace HOFMANN, le 30 avril
- Thomas GUYARD et Aurélie Isabelle QUESADA, le 5 mai
- Jean Luc GIRAUD et Isabelle BARTHOD-MALAT, le 30 juin
- Sébastien CHARREL et Amanda FERRAND, le 19 juillet
- Erwan BAYLE et Marine RUEL, le 18 août
- Wilfred GUILHOT et Marielle PERIER, le 2 novembre

DÉCÈS OU TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- Marc RUSSIER, 73 ans, domicilié à l'Aulagnier Grand, époux de Annette MANDON, le 1^{er} décembre au Puy-en-Velay
- André NOUVEL, 85 ans, domicilié le Combal, époux de Suzanne SALQUE, le 3 décembre au Mazet
- Maurice VALLA, 78 ans, domicilié Champagnac, époux de Denise GUILHOT, le 15 décembre au Mazet
- Eda FOURETS, 91 ans, domiciliée rue du Lizieux, veuve de Marc CHAVE, le 20 décembre à Yssingeaux
- Henriette PICOT, 99 ans, domiciliée route du Chambon, veuve de Louis DOLMAZON, le 26 décembre à Yssingeaux
- Marcel BOUIX, 99 ans, domicilié route de Surnette, époux de Paulette DANIEL, le 26 février au Mazet
- Charlotte ISSARTIAL, 91 ans, domiciliée montée de Roudon, veuve de Marcel ISSARTIAL, le 20 mars au Chambon-Sur-Lignon
- Marc GUILHOT, 94 ans, domicilié à la Chaumasse, veuf de Emilie RIOU, le 13 avril à Tence
- Luc Pierre MAUREL, 51 ans, domicilié chemin du Champ Premier, le 30 avril à Yssingeaux
- Jean de BAYLE DES HERMENS, 79 ans, domicilié route de Fay, le 30 avril à Saint-Agrève
- Élise BERGOGNON, 90 ans, domiciliée route de Fay, veuve de Raymond GROUSSON, le 24 juin à Saint-Agrève
- Hélène FERRIER, 90 ans, domiciliée route du Chambon, veuve de Robert CHARREYRON, le 14 septembre au Puy-en-Velay
- Nélie DURAND, 89 ans, domiciliée route du Chambon, veuve de Étienne DÉLÉAGE, le 22 octobre à Yssingeaux
- Roger Roland BARRIOL, 93 ans, domicilié route de Fay, veuf de Suzanne CHABANAS, le 7 novembre au Chambon-Sur-Lignon

Invitation aux vœux

Vous êtes cordialement invités aux Vœux de la Municipalité le vendredi 28 décembre à 18h Au Calibert

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

3 Jurés d'assises ont été désignés par tirage au sort.

Indemnités de conseil au comptable : le taux de 100% est voté à l'unanimité.

Retrait de la commune de Saint Vincent du SICCDE (carnivores errants).

Modification des statuts du syndicat des eaux du Velay suite à l'adhésion de 3 nouvelles communes soit Saint Paul de Tartas, Salettes, Ouides.

Service d'assistance technique à l'eau et l'assainissement : il s'agit d'une convention relative à une mission d'assistance technique du département dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau. Durée 4 ans, coût 616,40 euros en 2018 (0,40 euros par habitant DGF).

Proposition d'une expérimentation d'un service de médiation du centre de gestion : la création de ce service est obligatoire, il s'agit d'une médiation préalable en cas de litige avec un employé. (Loi du 18 novembre 2016) le coût est la rémunération éventuelle du médiateur.

Demande de subvention

- Club de foot pour un investissement dans des abris de touche, pour un coût total de 2357,16 euros. Subvention de la Région 1270 euros. Il est demandé à la commune de prendre en charge la somme restante soit 1087,16 euros. + deux dalles en béton. Approuvé à l'unanimité.

- Cimade : cette association de soutien aux étrangers assure une permanence hebdomadaire de conseils juridiques. La demande est de 500 euros. M le Maire propose 350 euros, soit 10% du budget de fonctionnement du groupe local. Cette proposition est acceptée par 8 voix pour.

- Festival après la neige. Engagement de 1000 euros pour deux spectacles enfants, et un spectacle phare de très haute qualité (photo ci-dessous : Eva Rami au Calibert).



Avenants marché de construction du Calibert :

- Pepier Charrel (plâtrerie) sur DGD final + 959,16 € HT.

- Eiffage : régularisation sur DGD final : +10 090,56 € HT. Traitement de surfaces supplémentaires.

- SATIBAT (sol) : avenant : + 307 euros mais il reste un problème sur la pose du sol de la scène. approbation du DGD avec cette réserve.

Questions diverses :

Signalétique logo du Calibert, le choix se porte sur deux emplacements. Le Conseil choisit de le positionner sur le bardage gris. Reconduction de la ligne de crédit auprès de la Caisse d'Épargne : Pour un montant de 300 000 euros. Remplacement du poste de secrétaire. A ce jour 16 candidatures ont été reçues, dont aucune ne répond aux critères de sélection de la fonction publique territoriale (cadre B recherché). Il est décidé l'ouverture de l'appel à candidatures à des agents contractuels titulaires d'un diplôme bac +2 (DUT – BTS) dans les spécialités comptables - juridiques - gestion des administrations. Subventions à l'école : le montant total est de 55 euros par élève qui se décomposent en 40 euros de fournitures + 15 euros pour les projets éducatifs, pour un effectif de 87 élèves.

Participation de l'équipe municipale au défilé de chars de la foire du terroir : le char municipal porterait sur l'armistice de 1918 : Véhicule sur plateau. Soldats en figurants. L'Ardéchoise : un gros travail de décoration de Chantal Russier. Il y aura un buffet de dégustation de produits locaux.

Chemin forestier à rénover à Arcelet, la rénovation est chiffrée à 25 000 euros dont 80% de subvention. il s'agit de la route forestière uniquement (partie boisée) parcelles D 1865 et D1868. La commune devra acheter un terrain pour un empiérement de 150 m² de terrain agricole et trois places pour dépôt de bois et pour le retournement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

* POINT SUR LA RENTRÉE :

- L'école accueille à la date de la rentrée 79 enfants répartis dans quatre classes. Au niveau des enseignantes un changement à signaler le départ de Fabienne Martin et l'arrivée de Myriam Frauchiger qui habite notre commune.

- Divers réaménagements de classe ont eu lieu suite à ce changement, d'autres concernent la livraison des repas (crèche, Algeco et résidence) assurés directement aujourd'hui par la cuisine de l'ESAT, les inscriptions à la cantine qui se font désormais via le nouveau site internet de la commune.

- Accord du conseil pour une dotation exceptionnelle de 170,00€ (achat de nouveaux manuels de lecture CP).

* CONVENTION PRÉVOYANCE :

Elle est proposée par le Centre de Gestion. Le conseil autorise le maire à signer cette convention et fixe la participation de la commune à hauteur de 12€ par mois et par agent.

* AVENANT MARCHÉ DU CALIBERT :

Le décompte général définitif de l'entreprise FRAISSE (lot N°1 électricité) font apparaître un surcoût de 519,00 € H.T.

* CONVENTION CAUE :

Le Conseil reconduit la convention avec le CAUE pour le recouvrement des Certificats d'Economie d'énergie.

* REPRISE DE DÉLIBÉRATION CONCERNANT TRAVAUX DU CALIBERT:

Elle concerne les travaux de la seconde tranche pour un montant de 615 200€ équivalent à une participation départementale de 170 000€. Pour mémoire les travaux de la première tranche ont donné lieu à une subvention de 25 200€. Le Conseil autorise le maire à reprendre la délibération dans ce sens pour une nouvelle convention avec le Conseil Départemental.

* QUESTIONS DIVERSES :

- Subvention au Comité d'Animation :

Le Conseil donne son accord pour le versement d'une subvention de 1100€.

- Travaux de voirie :

Un point est fait sur les travaux en cours qui concernent la route de Salettes et la route des Ruches.

- Remise des prix pour l'Ardéchoise. Notre commune a été distinguée ; elle a obtenu le Grand Prix de l'Ardéchoise avec une prime de 450€ permettant de financer en partie l'édition à venir. Bravo aux organisateurs locaux qui décorent de belle manière notre commune à cette occasion.



Information aux retraités

La municipalité du mazet met gracieusement à leur disposition une salle à la résidence du Lizieux ouverte tous les mardis à partir de 14h30.

C'est l'occasion pour les personnes seules de rompre leur isolement et également à chacune et à chacun de passer une après midi conviviale soit pour jouer aux cartes soit à d'autres jeux de société.

Aucune adhésion n'est demandée, le club des retraités ayant été dissous.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2018



RECRUTEMENT d'une secrétaire de mairie, en remplacement de Claire Celle qui fera valoir ses droits à la retraite en février 2019. 7 candidats ont été reçus en entretien par un jury. La candidature retenue est celle d'Emilie Granger, titulaire d'un Baccalauréat plus deux années (minimum requis sur l'appel à candidatures) déjà recrutée et partiellement formée par le Centre de Gestion, actuellement en remplacement dans une mairie voisine. Mme Granger prendra ses fonctions, d'abord à mi temps, au mois de décembre prochain.

LE PLAN DE BOISEMENT est actuellement soumis à l'Enquête Publique, du 11 novembre au 14 décembre 2018. Le Commissaire enquêteur est présent en mairie à l'ouverture et à la fermeture de l'enquête. Les observations peuvent être formulées soit auprès du commissaire enquêteur, soit sur le registre déposé en mairie, soit par mail sur le site dédié du Conseil Départemental (developpement-durable@hauteloire.fr).

Le conseil délibère sur la distance de reculement des plantations par rapport au bord de la chaussée des voies communales ; il se prononce pour une distance de 5 mètres.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Calibert en scène est une association émanant du comité d'animation, mais avec un budget propre, qui propose une programmation culturelle au Calibert. Subvention de 5000 euros pour l'année 2018.
- Le club de Foot : 1000 euros pour le financement d'un éducateur possédant le brevet d'état. Le financement est pris en charge par le conseil départemental, le district, et les deux communes (1000 pour le Mazet, 2000 pour le Chambon). Le club compte 170 licenciés.
- APE : reconduction de la même somme que l'année précédente soit 800 euros.

LE CALIBERT

- Présentation de la convention d'utilisation des équipements par des tiers.
- Le conseil débat ensuite des tarifs et conditions de mise à disposition: pour la salle (qui doit être rendue

débarassée, balayée et les déchets dans la poubelle) : associations du Mazet location 150 euros la journée, hors Mazet 180 euros.

- Deux avenants : lot n° 11 (plomberie sanitaire) avenant numéro 2 : moins value de 178, 40 HT Lot n°4 (étanchéité) avenant numéro 1 : moins value de 1627,60HT.

BIENS DE SECTION :

afin de respecter une nouvelle règle imposée par la Trésorerie Générale, le prix minimum de perception est fixé à 15 euros.

QUESTIONS DIVERSES :

Camping municipal : tarifs et dates d'ouverture 2019 approuvés à l'unanimité. Le camping sera ouvert du samedi 13 avril au dimanche 19 octobre.

PLAN D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Présentation d'un plan d'adressage indispensable pour pouvoir bénéficier de la fibre optique. La commission animée par J Cachard a recensé toutes les maisons et a nommé toutes les voies ; le plus souvent d'après les indications du cadastre.

BIODIVERSITÉ

« Biodiversité » : chacun de nous a certainement entendu ce mot un jour ou l'autre ; bio vient du mot grec bios (ΒΙΟΣ) qui signifie « la vie » et que nous retrouvons par exemple dans biologie et ses dérivés. Et la diversité, tout le monde connaît car elle nous entoure, nous y vivons et, ne l'oublions pas, nous en faisons partie. La biodiversité, c'est donc la diversité de tout ce qui est vivant : plantes, animaux, champignons, microorganismes¹.

Mais pourquoi, actuellement parle-t-on si souvent de cette biodiversité ? Parce qu'elle s'amenuise progressivement : on dit alors qu'elle s'érode. Et l'on pense parfois que cette érosion est une fatalité comme cela s'observe sur certaines côtes du bord de mer et que nous n'y pouvons rien. Pas si sûr !

Mais la première question qui peut se poser avant de parler de l'érosion de la biodiversité est de savoir comment la mesurer puis comparer ces mesures avant et après : avant et après la généralisation de l'emploi des pesticides, avant et après l'industrialisation ou encore avant et après l'arrivée de l'homme sur la terre ?

Faut-il compter le nombre d'espèces d'un groupe particulier dans un territoire donné, ce qu'on désigne sous le nom de richesse ou diversité spécifique ? Par exemple, le nombre d'espèces d'oiseaux, mésanges, pinsons, merles etc. dans notre



Visite de Stéphane Perreira (à gauche) du Conservatoire Botanique du Massif central pour affiner des liens avec le Jardin Botanique du Mazet

jardin. Ou bien le nombre d'individus dans une espèce donnée ? Par exemple, combien y a-t-il de loups dans nos forêts ? Mais les valeurs obtenues, même approximatives, ne sont pas immuables car si l'effectif des espèces ou des individus décroît, des espèces nouvelles apparaissent et sont répertoriées chaque jour ! Les réponses à ces interrogations ne sont donc pas simples et montrent la complexité du problème : nous les laisserons aux scientifiques ! Ces derniers ont donc établi de façon certaine que la biodiversité s'appauvrit plus ou moins rapidement et cela pour différentes raisons : les écosystèmes sont fragilisés – c'est le moins que l'on puisse dire – par toutes les substances toxiques que nous répandons dans l'environnement comme les déchets industriels ou les pesticides et les fertilisants. Ces mêmes écosystèmes voient leur habitat réduit ou fragmenté par la croissance démographique, l'urbanisation (et son corollaire, la création de voies de communications) qui touche aussi bien les grandes agglomérations que nos campagnes et réduit les

surfaces agricoles. Il en résulte une perte de biodiversité plus ou moins importante, plus ou moins rapide et dans bien des cas irréversible.

Mais objectera-t-on, en quoi cette érosion de la biodiversité nous concerne-t-elle ? Que peut nous importer la disparition de telle ou telle plante, de tel animal ? Outre l'aspect esthétique qui n'est pas négligeable, la conservation de toute forme de vie permettra peut-être un jour de découvrir de nouveaux médicaments qui nous seront indispensables ou encore de nouveaux géniteurs pour des croisements ultérieurs aux conséquences bénéfiques.

Alors, agissons pour respecter la nature et maintenir cette biodiversité source de beauté et de bienfaits encore méconnus.

¹ Et en particulier toutes les bactéries présentes sur notre corps ou à l'intérieur et qui constituent ce que l'on appelle le « microbiote ».

² Un écosystème est un ensemble d'espèces animales, végétales ou microbiennes inféodées à un habitat particulier, ayant entre elles et avec leur habitat des interactions dont le fonctionnement assure la perpétuation de l'ensemble.

Liste de diffusion par mail

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez. Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@dmil.com



Nichoires et mangeoires



Installation du composteur

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, QUELQUES ACTIONS EFFECTIVES ET CONCRÈTES PLUTÔT QUE DES GRANDS DISCOURS !

Les atteintes à l'environnement sont sérieuses et avérées partout dans le monde. Le chantier est vaste, pourtant il est à la portée de chacun d'apporter sa contribution, à sa mesure, les petits ruisseaux forment les grandes rivières. Faisons preuve de pédagogie pour convaincre les citoyens que leur contribution est essentielle.

L'école du Mazet et l'association environnement et patrimoine travaillent de concert à ce sujet. Grâce à la LPO et à Robert Montel le jardin se trouve aujourd'hui garni de nichoires et surtout de mangeoires dans lesquelles la gent ailée peut aller se rassasier à toute heure du jour. L'alimentation se fait surtout par des graines de tournesol dont les oiseaux sont friands.

Parallèlement grâce au SICTOM qui a fourni gratuitement un composteur, les enfants de l'école et certaines personnes du village

utilisent cet équipement pour y déposer leurs déchets. Une fois ceux-ci décomposés et réduits en matière organique assimilable, le compost, il conviendra de le répandre soit au pied des plantes du jardin botanique, soit directement dans le jardin potager que l'école du Mazet envisage de cultiver ce printemps.

Tournesol 2018 : Les réservations sont ouvertes. Comme chaque année, la LPO Auvergne reconduit sa grande opération de vente de graines de tournesol biologique

dont les bénéfices vont au profit du Centre de Sauvegarde. Participer à cette opération c'est :

- Aider les oiseaux à passer l'hiver tout en les observant autour des mangeoires, promouvoir l'agriculture biologique locale.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Au terme de trois exercices (2016/2017/2018) au cours desquels nous avons privilégié le financement des deux projets phares du mandat, construction du CALIBERT et sécurisation de notre ressource en eau potable par le raccordement au SIPEP, nous avons repris cette année nos investissements sur le réseau de voirie.

Après appel d'offres, nous avons confié à la Société EIFFAGE, le revêtement de la voie communale de Salettes sur les berges du LIGNON jusqu'au chemin en forte déclivité qui dessert une habitation principale. Le second chantier d'envergure concerne la route des Rûches ainsi

que la traversée du hameau qui ont bénéficié d'un tapis d'enrobé.

L'ensemble de ces travaux nous a coûté 143.420 € T.T.C. financés par l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 22.330 €

L'ÉCOLE DU MAZET

Cette rentrée, l'école accueille 79 élèves répartis en 4 classes (Classe maternelle : 7 PS1 ; 11 PS2 ; 4 MS ; 10 GS ; Classe CP/CE1 : 12 CP et 5 CE1 ; Classe de CE2: 15 ; Classe de CM : 7 CM1 et 8 CM2).

Notre projet s'inscrit dans la continuité de la labellisation E3D :

Il est axé sur la biodiversité. Il y aura un jardin à l'intérieur de l'école réalisé par les maternelles. Ils ont déjà planté des bulbes dans le bac sous le toboggan avec la participation de Mme Marie-Hélène BUNIAZET.

Une parcelle de jardin est cédée pour les plus grands au jardin botanique du village.

M. Debard nous a reçus pour nous présenter le jardin ainsi que la salle pédagogique dont nous pourrions bénéficier.

Les élèves pourront expérimenter la croissance de différents végétaux, analyser la composition de la terre... Le jardin sera laissé au soin de la résidence des personnes âgées durant le temps des vacances.

Nous ne manquerons pas de partager avec vous, les résultats de nos expériences.

Toute l'équipe remercie la mairie et l'APE pour leur accompagnement.

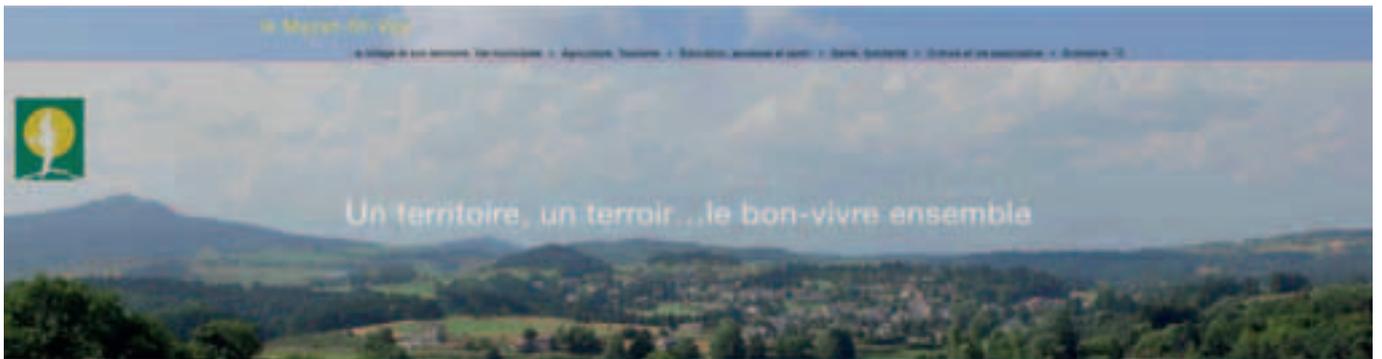
L'Équipe enseignante



Nettoyage et sarclage du jardin potager par les plus grands



Plantation des bulbes par les plus petits



Le Village et son territoire Vie municipale Agriculture Tourisme Éducation Jeunesse sport
Santé Solidarité Culture et Vie Associative Économie

UN TERRITOIRE, UN TERROIR... LE BON-VIVRE ENSEMBLE ! UN SITE INTERNET 2.0

www.mazet-st-voy.com a fait peau neuve ! Un site c'est une vitrine, mais pas seulement, c'est aussi un formidable vecteur de lien, d'information, de services, de promotion, de solidarité...

C'est pourquoi, Julie Royer (COM to ME) en collaboration avec la Mairie et Pierre Suchère en charge du projet, a repensé un site plus actuel qui traduit enfin la richesse, la beauté du territoire et le dynamisme de sa population.

Plus informatif et interactif :

Plus de contenu, mieux organisé, plus accessible et mis à jour. Désormais vous pouvez suivre la météo du Mazet, son actualité : raccourci ACTUALITÉS, PDF en ligne des bulletins municipaux, comptes-rendus des conseils municipaux, programmation du Calibert, manifestations, vie associative.

Vous pouvez également effectuer certaines démarches : formulaires en ligne d'inscription et désinscription pour la cantine scolaire et la garderie. Mais aussi, consulter des horaires, trouver un contact, etc...

La navigation a été optimisée : un logo qui renvoie à la page d'accueil, un moteur de recherche par mot-clé (la loupe), des raccourcis sur la droite de l'écran, l'organisation des rubriques, des liens hypertextes pour renforcer les échanges, un classement chronologique et par catégorie des actualités.

Plus moderne et attractif :

Un design simple, épuré et authentique pour valoriser le territoire, son histoire, mais aussi ses équipements, ses services, ses projets, ses habitants, leurs initiatives, ses producteurs, ses entrepreneurs, ses commerçants, ses associations, tous ces hommes et ces femmes qui participent au quotidien à l'attractivité du village. Plus de visuels, de diaporamas, de galerie photos pour développer son économie, son tourisme, promouvoir la vie culturelle, sportive. Vous pouvez le consulter depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Nous avons opté pour une solution technique auto-gérable et évolutive (possibilité d'ajouter de nouvelles fonctionnalités, de la vidéo...), le site est actualisé directement par la mairie, sans prestataire intermédiaire.

Nous pouvons suivre les statistiques : nombre de visites, les pages les plus consultées...ce qui nous permet de continuer à faciliter vos démarches et répondre à vos besoins.

On vous souhaite donc une bonne exploration !

Julie Royet COM to ME



11 NOVEMBRE 2018

11 novembre 1918, le jour n'est pas encore levé sur la forêt de Compiègne. Cinq heures viennent de sonner aux clochers alentour, lorsque dans la clairière de Rethondes les belligérants réunis dans un wagon aménagé du train du maréchal Foch viennent de signer l'armistice qui met fin à plus de 51 mois de guerre. La fin des combats est effective à 11h.

Ce jour de la victoire, les cloches ont sonné, les clairons ont résonné dans le moindre village ; c'est la fin d'un trop long conflit. La joie de certains proches n'atténue pas la tristesse éprouvée par d'autres, parce qu'un être cher est resté là-bas dans un cimetière militaire, dans une nécropole ou tout simplement disparu, abandonné sur le champ de bataille.



11 novembre 2018, cent ans ont passé, notre commune a voulu rendre un vibrant hommage à 106 de ses enfants, héros de la grande guerre, morts pour la France au champ d'honneur.

Près du monument, s'offre aux yeux de la population venue nombreuse le tableau peint par un de nos compatriotes : un paysage dévasté par la guerre avec de nombreuses maisons en ruines.

A 11 heures précises, la cérémonie débute par une sonnerie du cessez-le-feu. Puis le maire accompagné du président des anciens combattants, de la conseillère départementale et d'un jeune lycéen, déposent une gerbe au pied du monument aux morts. C'est ensuite la lecture poignante du nom des 106 valeureux soldats gravé sur le marbre, ponctuée à plusieurs reprises par « la sonnerie aux morts », le tout orchestré magnifiquement par le groupe des sapeurs-pompiers. Après la minute de silence, les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignantes entonnent « la Marseillaise » reprise en cœur par l'assemblée.

Puis viennent enfin les lectures du message de paix et l'appel au devoir de mémoire des Anciens Combattants et du Président de la République.

Nul ne peut rester indifférent à la liste de ces soldats qui ont donné leur vie « pour que vive la France ». Puissent les générations futures ne pas oublier le sacrifice de ces hommes. Nous sommes tous concernés. Le devoir de mémoire nous appartient pour que la petite flamme du souvenir ne s'éteigne jamais et que vive la paix.

« Sous l'Arc de triomphe, le Poilu dort. Non, il ne dort pas ; il veille ! Il veille la PAIX ! » (Les Poilus. Joseph Delteil).

E. Robert

Secrétaire de l'association des anciens combattants



PASSAGE DE RELAIS AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Claire Celle notre secrétaire de mairie nous quitte après de nombreuses années de bons et loyaux services auprès des habitants de la commune. Dire que nous la regretterons, sans faire injure à celle qui la remplace, sûrement ! Nous avons apprécié ses « coups de gueule », son franc parler mais aussi sa bonne humeur communicative, sa disponibilité... C'était presque parfait. Il aurait sans doute fallu faire quelques années de plus pour atteindre la perfection en informatique ... mais elle en a décidé autrement.

Alors bonne retraite Claire, profite en bien. On a pensé à toi d'ailleurs, dans un des chapitres de ce bulletin tu trouveras tout ce que tu pourras faire dans notre village en terme d'activité. Donc tu ne vas pas t'ennuyer...

Emilie Granger la remplace à partir de janvier 2019 sur un CDD à temps complet. Emilie est originaire de Saint-Etienne, mais si on remonte un peu son arbre généalogique il y a des attaches avec le sud ouest de la Haute-Loire... Diplômée d'un master de Droit privé elle a effectué des remplacements à la mairie de Grazac

et se trouve aujourd'hui employée à Chenereilles (16h/semaine). Habitante de Saint-Maurice elle apprécie la natation, la cuisine (avec des produits Bio si possible), les voyages (connaît déjà les Etats-Unis, le Canada où elle a fait des colonies) la lecture.. etc

Le mois de décembre sera consacré à des formations (notamment sur les élections et le répertoire électoral unique le 12 décembre), mais aussi sur le site Internet (4 décembre) et sur les « opérations de fin d'année » au Centre de Gestion... Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et nous ne doutons pas de sa bonne intégration.

Sapeurs pompiers

Samedi 12 Janvier 2019 à 11h sur la place de la Mairie

Prise de commandement du Centre de Première Intervention du Mazet par l'Adjudant Christophe GRILLOT

Cordiale invitation à tous

RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ ET DE L'AUTOMNE

ARDÉCHOISE, UN PRIX RÉCOMPENSE NOS BÉNÉVOLES

Le 8 septembre dernier, la direction de l'Ardéchoise a organisé comme chaque année une journée des bénévoles à Jaujac (07) pour remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour organiser cette manifestation.

Une douzaine de bénévoles du Mazet ont fait le déplacement à Jaujac pour participer aux activités proposées partagées par l'ensemble des 1000 bénévoles présents (randonnée en vélo, randonnée pédestre dans un paysage magnifique et initiation au Tir à l'arc).

En fin de journée, une remise des Prix a été faite pour remercier les villages pour la décoration, l'animation et l'accueil et la commune du Mazet-St-Voy s'est vu remettre le Grand Prix de la 27^e édition avec une dotation de 450€.

L'effort de chaque bénévole de la commune pour la réussite de cette manifestation édition 2018 a été récompensé puisque la commune du Mazet a reçu un prix plus important que l'année dernière

Chantal et Patrick, les correspondants ardéchoises de la commune, ont organisé un repas au restaurant Blue Gin avec soirée Karaoké le 9 novembre 2018 en présence de Bernard Cotte pour remercier la trentaine de bénévoles de la commune qui se sont investis à la réussite de cette manifestation et donnent rendez-vous pour une prochaine édition 2019.



Le 21 et 22 juin 2019, des milliers de cyclotouristes vont découvrir un impact important sur la vie économique avec le passage de l'ardéchoise pour la troisième année consécutive sur les routes mazétoises.

Une réunion de préparation jeudi 8 novembre dernier a eu lieu et visait à sensibiliser la population à l'évènement. Une dizaine de personnes était présente pour renforcer l'équipe actuelle et choisir le thème de la décoration et de l'animation du village.

Pour l'édition 2019 de l'ardéchoise, au Mazet les trottoirs se transformeront en quais d'accostage pour les gondoles où des personnages bariolés et un joyeux carnaval accueilleront les coureurs sur le thème de « Venise, son rire sa joie et ses couleurs du Carnaval » sur les bords de la Vaysse notre Venise mazétoise.

Des ateliers ouverts à tous seront mis en place les jeudis après midi à partir de Janvier pour concevoir les décorations et les costumes.

Merci à tous pour votre implication et vos encouragements.

Chantal Russier et Patrick Roux

RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ ET DE L'AUTOMNE



*Caisses
à savon*



Des caisses à savon en pleine descente dans les rues du Mazet...

Dimanche 26 août 2018, Le Mazet-Saint-Voy accueillait pour la troisième année une course de caisses à savon organisée par le CIRCAS en partenariat avec le club de Foot AS Mazet-Chambon et les pilotes locaux. 70 engins à quatre roues démunis de moteur mais pouvant rouler très vite en bénéficiant d'un circuit en descente dans les rues du Mazet.

Au Mazet, un circuit de 950 mètres a été tracé, depuis les hauteurs, au-dessus de l'école, jusque sur la route de Fay. Cette année, l'arrivée a été repoussée jusqu'à la route de Fay, ce qui a permis aux spectateurs de se positionner au carrefour principal place de la Mairie et d'apprécier le dernier virage en épingle. Le public était aux premières loges pour assister aux spectaculaires sorties de route sans gravité corporelle en particulier d'un équipage en side.



Marché de Noël 2018

Installé dans la toute nouvelle salle du Calibert cette année, le Marché de Noël préparé par L'Église Réformée Unie du Mazet a pris ses aises. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon et effectivement on a pu juger, sur pièces, de l'utilité de cette nouvelle salle du Calibert, bien adaptée à de telles manifestations, la semaine Gourmande l'avait déjà démontré.

Exposants et organisateurs n'ont qu'à se féliciter de cette nouvelle réalisation, de l'emplacement choisi, la fréquentation du marché de Noël s'en est trouvée décuplée... La présence de nombreuses places de parking en rend l'accès facile, le site du Bruas surplombant le village est très agréable, la vue porte loin ! Vers les Cévennes au sud, jusqu'aux plateaux de Tence et Montfaucon au nord... cela n'a rien d'un fond de vallon humide et un peu étriqué !! La salle est à proximité immédiate des sites de sport, de l'école, de jeux (parcours ludo-sportif), de découverte du patrimoine en préparation.

Cette nouvelle salle va accueillir à la suite la Comédie Itinérante de Saint-Etienne pour un spectacle théâtral, dans une nouvelle configuration, salle polyvalente oblige !



Interfolk

Le Népal à l'honneur salle du Calibert en présence d'un nombreux public.

Interfolk c'est la rencontre des cultures dans la joie et la bonne humeur, des musiciens et des danseurs venus du monde entier.

Un vrai moment de bonheur partagé.



LE RÉSEAU INTERCOM- MUNAL ET SOLIDAIRE DES MÉDIA- THÈQUES (RISOM)

Le RISOM (www.risom.fr) rassemble les médiathèques de Saint-Jeures, du Mazet Saint Voy et de Tence. Les collections sont partagées avec les médiathèques du Chambon-sur-Lignon et Saint-Agrève au sein d'un réseau appelé Pays-Lecture (www.payslecture.fr). L'équipe professionnelle est composée de trois agents à temps complet, d'un agent à 28 heures et d'un agent à 8h00. L'équipe de bénévoles (pour Saint-Jeures et le Mazet-Saint-Voy) est composée de 13 personnes.

Le RISOM développe son projet numérique :

Depuis le mois d'octobre 2018 les médiathèques du RISOM offrent aux habitants la possibilité de participer à un cycle de formation d'informatique de base. Les informations sont disponibles à l'accueil des médiathèques de Tence, Saint-Jeures et Mazet-Saint-Voy.

En 2018 des ateliers numériques d'éducation aux médias ont été proposés aux classes de 5^{ème} des collèges de Tence ; des ateliers de création numérique pour les 7 – 12 ans auront lieu dans les médiathèques du Mazet-Saint-Voy et de Saint-Jeures au mois de décembre 2018 (Pocket film, Makey, makey, Educorobot). Ce projet construit en partenariat avec les Communes de Sainte-Sigolène, de Beauzac et la Communauté de Commune de Loire Semène a obtenu un financement européen (fond Leader). Ces différents ateliers ont été animés par l'association Auvergne-Rhône-Alpes des Petits Débrouillards. Les Médiathèques du RISOM, grâce à la Bibliothèque Départementale, proposent depuis peu l'accès à une plateforme de ressources numériques : Altithèque. Vous pourrez consulter gratuitement et légalement depuis chez vous, 24H sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écoutez de la musique, visionner des concerts, consulter la presse, vous former aux outils informatiques, aux langues... Pour bénéficier de cet accès, il suffit que vous soyez adhérent à l'une des médiathèques du RISOM.

Le RISOM : des actions toute l'année

Beaucoup d'autres initiatives sont organisées tout au long de l'année : le printemps des poètes au mois de mars, le mois du « vivre ensemble » en décembre, les quartiers d'été en juillet et août, des séances de lecture d'albums théâtralisée « les petites histoires », des actions autour de la musique telle que les conférences/concerts « Au gré des sons », un ciné-club en version originale (espagnol) sous-titrée en français suivi d'un débat en association avec le comité de jumelage Tence/Garrucha, une soirée conte lors du festival jeunesse du Mazet-Saint-Voy (le 30 Novembre). Si vous souhaitez venir réfléchir avec nous sur l'organisation du programme culturel proposé par la médiathèque vous serez les bienvenu(e)s.

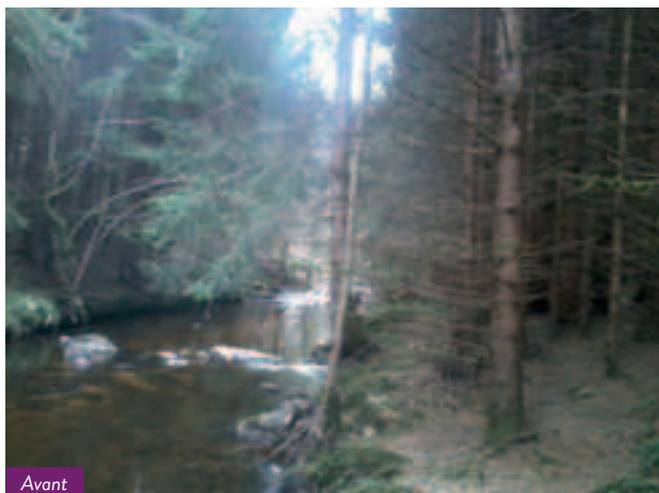
Appel à bénévoles :

Pour ouvrir nos médiathèques tout au long de l'année nous avons besoin de vous. Si vous aimez nos médiathèques et disposez d'un peu de temps, vous pouvez assurer une permanence à votre rythme au Mazet-Saint-Voy et à Saint-Jeures. La procédure est simple, vous nous téléphonez au 04.71.59.59.10, nous prenons rendez-vous, nous vous formons à l'outil informatique et vous accompagnons quelques temps avant de vous laisser seul (e) pour accueillir le public.

S'inscrire dans les bibliothèques du RISOM :

L'inscription au réseau des médiathèques coûte 10 euros à l'année en tarif plein, elle est gratuite de 0 à 18 ans, ainsi que pour les personnes en difficulté et les étudiants. Cet abonnement donne accès à l'ensemble des documents des médiathèques du Pays-Lecture. L'adhésion à la ludothèque intercommunale « la Ribambelle » est à part.

L'équipe du RISOM



Avant



Pendant

LE SICALA INTERVIENT SUR LA LIGNE À PONTANIER

L'équipe rivière du Sicala Tence vient de finaliser le chantier de recul de résineux sur la Ligne, au Pont des Moulins (Pontanier) entre le Mazet et le Chambon.

Je vous rappelle les objectifs de ce chantier :

- la restauration de la ripisylve et des habitats pour la flore, la faune aquatique et rivulaire ;
- la stabilisation et le maintien durable des berges contre l'érosion ;
- la prévention de chablis contre le risque de crue et d'inondation en amont d'un ouvrage d'art ;

Cette intervention a permis également de ré-ouvrir la section hydraulique de l'arche du pont située en rive droite ; les matériaux ayant servi à construire la rampe d'accès pour le débardage.

Au final ce sont 520 m linéaires de berges sur 440 m de cours d'eau qui ont été mis en lumière, favorisant la production primaire et la vie aquatique dont :

- 285 m sur la Ligne et 155 m sur le ruisseau du Rousset à sa confluence;
- 100 m de génie végétal pour restaurer les berges du ruisseau du Rousset.

Suite à l'abattage des trois premières rangées de résineux par l'équipes du SICALA, les propriétaires en ont profité pour faire couper le reste de leurs parcelles.

Une opération de broyage des souches de résineux sur 6 à 10 m de large a également été réalisée afin de faciliter l'accès et la replantation de ce secteur très prisé des pêcheurs de l'AAPPMA de la «Truite du Lignon».

Et ce sont pas moins de 600 plants de feuillus (Aulnes, Erables, Merisier, Saules sp. etc) qui ont été plantés récemment pour recréer une ripisylve digne de ce nom.

Nos retours d'expériences sur ce type d'opération nous ont permis de démontrer que la densité de truites présentes pouvait augmenter de 2 à 5 fois dans les trois années qui suit l'opération de recul des résineux !

Kilpéric Louche pour le SICALA



Après



LA SEMAINE GOURMANDE S'INVITE AU MAZET !

Pour l'édition 2018, le lancement de la semaine gourmande s'est déroulée au Mazet-Saint-Voy, le dimanche 21 Octobre, dans la salle du Calibert, transformée pour l'occasion en palais des délices : les délices des producteurs locaux, des délices avec un menu spécial « La Table du Terroir » avec les producteurs, et des délices pour les yeux avec de nombreux artistes et artisans d'art présentant leurs réalisations.

Plus de 80 repas ont été servis par les producteurs : GAEC Salers et Bol d'air du Mazet-Saint-Voy, ferme de Joux et atelier des gourmandises de Tence, spécialités à base de coings de Mars, glace et chocolat à la casse de Douceurs du Lignon, bière artisanale Rohner du Mazet-Saint-Voy, jus de fruits Nectardéchois de la Halle Fermière, et vins de Gilbert Colombet (Lupé -42).

12 restaurateurs du Haut-Lignon ont élaboré des menus « Gratins et Crumbles » sur la base du nouveau thème. De nombreuses animations et visites se sont déroulées sur la commune : visite de la bergerie d'Yves Jouffrey, découverte du métier d'apiculteur avec le Rucher Saint Voy, dégustation terroir et idées recettes à la Halle Fermière avec les Cèpenades, visite de la micro-brasserie Rohner ou encore coucher de soleil gourmand au Pic du Lizieux avec apéritif face aux sucs...

Après 13 années d'existence, la semaine gourmande est un rendez-vous attendu par les habitants, et une initiative qui contribue à animer le territoire touristique à l'automne pour accueillir chaleureusement les touristes, avec la gourmandise.



Rendez-vous en 2019 avec un nouveau thème, du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019...

Nancy Epalle, directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal

LINUX POUR LES NULS

PRÉSENTATION RAPIDE DE LINUX

Très semblable à Windows de Microsoft, Linux permet de contrôler facilement son ordinateur. Mais son énorme avantage est qu'il a été développé hors de la sphère marchande. Cette gratuité a donc permis de nombreuses déclinaisons plus accessibles à chacun d'entre nous et rendent aujourd'hui Linux aussi facile que Windows. En effet, il faut peu de temps pour se familiariser à une « suite » Linux qui comporte d'origine beaucoup de programmes utilitaires pré-installés. Vous retrouvez rapidement vos réflexes informatiques d'antan dans ces logiciels de base (Traitement de texte, tableur, internet, dessin, etc.) sous Linux. Et pour les très rares logiciels conçus seulement sous Windows, il existe des « passerelles » Linux facilement installables. Mais attention, la gratuité de ces logiciels libres ne signifie pas médiocrité ! La preuve est que dans les milieux professionnels exigeants (administration, serveur et box internet, réseau d'entreprise, smartphone, etc.) ces logiciels Linux sont privilégiés pour leur grande fiabilité.

CONTRE L'OBSOLESCENCE DES ORDINATEURS (PC)

Le monde informatique familial, voire de la petite entreprise, est sous l'emprise commerciale de Microsoft. Or les durées de vie des versions de Windows (XP, 7, 8, 10) sont de 6 ans. Au-delà, des dysfonctionnements apparaissent (engorgement et ralentissement, incompatibilité, faille et piratage...) et incitent les utilisateurs à un nouvel achat d'ordinateur (PC)... qui sera évidemment sous le dernier Windows. Ainsi, on estime que la durée moyenne d'un PC est de cinq années et qu'elle ne cesse de diminuer. Ces PC finissent dans les filières de recyclage, après un séjour plus ou moins long dans nos greniers. Avec tous les problèmes de traitement des déchets informatiques et de l'énorme gaspillage des ressources premières. Sur ces sujets, les différents rapports gouvernementaux ou d'ONG, en libre accès sur le net, sont édifiants. Ces « ordinosaures » pourraient répondre à une utilisation courante et normale d'une famille. Encore faut-il casser ce lien pervers entre les unités centrales et leur ancien système d'exploitation Windows. Ce que Linux fait sans grand problème.



Cependant le passage à Linux demande une légère formation accessible à tout public maîtrisant à minima le gestionnaire de fichiers de Windows et un quelconque navigateur internet (Firefox, Chrome, Internet Explorer...). Et surtout de la volonté !

L'ATELIER « LINUX POUR LES NULS »

Les logiciels libres reposent avant tout sur le partage d'information et l'entraide entre utilisateurs pour leurs diffusions. Mais les néophytes ont parfois du mal à faire les bonnes premières démarches et hésitent à se lancer seuls dans l'inconnu.

Un atelier « Linux pour les nuls » sera organisé dans la salle du Conseil de la Mairie du MAZET SAINT VOY. Il accueillera 5 stagiaires maîtrisant à minima un gestionnaire de fichiers et un navigateur internet. Il commencera début 2019 dès que le nombre d'inscrits par courriel à linux.lignon@laposte.net sera atteint suivant le principe : Les premiers inscrits seront les premiers retenus. Cette formation s'étendra sur 10 semaines les jeudis de 19 h 30 à 21 h 30. En cas de mauvais temps, les séances seront reportées et les participants prévenus la veille.

Au terme de ces 20 heures, les participants sauront installer et maintenir une « suite » Linux sur leur vieux PC.

*Le nul de service, C. Maillebois
linux.lignon@laposte.net*





CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE À MADAGASCAR

Brigitte Batail est une habituée du camping de SURNETTE. Elle œuvre, au sein d'une ONG Nationale, AGIR abcd reconnue d'utilité publique, pour la construction d'une école primaire dans un village de Madagascar du nom de ANDOHAVONDRANA.

Elle nous présente son projet et les soutiens dont elle aurait besoin : Il s'agit d'un gros village rural, sur les Hauts Plateaux, peuplé de paysans pauvres dont les enfants d'âge primaire (environ 150 dans le secteur) ne sont pas scolarisés parce que la piste de 10kms pour atteindre l'école la plus proche n'est pas praticable pendant la saison des pluies.

Pour couvrir leurs besoins, il leur faudrait 5 classes dans un bâtiment de 5 pièces.

Grâce à l'aide modeste apportée jusqu'à présent ils n'ont pu construire qu'une petite maison de deux classes en terre battue dépourvue de portes et fenêtres et dont le toit n'est même pas étanche.

Pour scolariser tous les enfants, il faudrait achever les travaux des deux classes existantes et en construire trois nouvelles. Les parents d'élèves se chargeraient des études et des travaux sur un terrain qu'ils possèdent mais ils ne peuvent pas payer les matériaux et fournitures.

Brigitte Batail cherche donc à collecter des fonds pour mener ce projet à son terme ; elle oeuvre pour le compte de l'Association AGIR abcd, déjà citée, habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts à hauteur de 66%.

Sur le plan pratique les chèques à l'ordre de AGIR abcd Drôme-Ardèche sont à transmettre à :

- AGIR abcd Drôme Ardèche
La maison de la Vie Associative
74 Route de Montelier
26000 VALENCE

- Brigitte Batail
211 chemin des Egraires
26790 TULETTE

Et n'oubliez pas de joindre une attestation de don ainsi libellée :
Je soussigné.....fait don de la somme de€ à l'Association AGIR abcd pour le projet de construction d'une école à ANDOHAVONDRANA près de FARATSIHO à Madagascar
Date :
Adresse :
Signature :

Pour de plus amples renseignements vous pouvez téléphoner à Brigitte BATAIL au 06 13 31 38 80

Transcription de décès

Dorénavant les personnes décédées en maison de retraite seront portées sur l'état civil récapitulatif figurant dans le bulletin municipal du Mazet de fin d'année dès lors que leur dernière demeure familiale se situait sur la commune du Mazet.

Nous invitons les familles à signaler en Mairie les décès de leurs proches qui se trouveraient dans ce cas.



LES ACTIVITÉS DU MAZET

Voici un récapitulatif des activités que vous pouvez faire au Mazet, elles sont nombreuses et variées, il y en a tous les jours et pour tous les goûts. Nous en avons peut être oublié, n'hésitez pas à nous le signaler !

Dans la Salle sous la mairie : Le lundi de 14 à 17 h, un groupe de peintres amateurs se réunit. Le mardi ce sont les « graines de chant » semées par Corinne Drevet. Le mercredi, de 10 h à 11h 30 un atelier marionnettes, L'Atelier Manivelle, compagnie de marionnettes et théâtre d'ombres, propose aux enfants à partir de 5 ans un atelier de fabrication et manipulation de marionnettes. Le jeudi c'est la chorale Voy ci Voix là qui répète sous la baguette de son chef de cœur Véronique, et le vendredi un temps de yoga, proposé par Christine Faure de 10 h à 11 h 30.

Au niveau de la bibliothèque (RISOM) une formation multimédia a débuté le jeudi 8 novembre. Il s'agit d'un cycle de 5 séances le jeudi de 17h à 19h : Venez vous former à l'informatique de base ! Renseignements et inscription au 04 71 59 59 10. Les Petites Histoires, lectures théâtralisées pour enfants accompagnés, à partir de 2 ans, (partenariat RISOM / Crèche de Tence) ont lieu environ une fois par mois, le mercredi à 10 h tapantes, à la bibliothèque.

Pour un temps convivial et pour muscler les neurones, le club de scrabble se réunit tous les jeudis à la Résidence du Lizieux à 14h30, le mardi, à la même heure, on peut s'y retrouver entre aînés, pour jouer aux cartes. Pour le plaisir des yeux c'est l'art floral, que propose Nadine Chabanel une fois par mois, le vendredi, à la Résidence également



Pour muscler le corps : la salle de fitness est largement ouverte, à côté de la Poste. Le club de randonnée est très actif : vous pouvez vous adresser à Jacqueline Prost. La gym (lundi soir au Calibert entraînée par Sarah Perrier) le step (vendredi soir sous la mairie par Stéphanie Verron ...)

Le club tricot se retrouve tous les 15 jours, salle Grangette, le mercredi de à 14 h30, c'est Danielle Dolmazon qui en est la coordinatrice.

L'atelier A3 A4 se situe à Vacheresse, chez Cathy Gagnaire. Au boulodrome couvert, vous pouvez vous initier et progresser en boules lyonnaises, en pétanque sur des jeux dédiés mais aussi jouer aux cartes sous l'œil bienveillant de Chantal. Sur demande vous pouvez visiter le jardin botanique et la ruche pédagogique (en saison appropriée !), l'atelier du sabotier et l'école musée (renseignements Alain Debard).

Marianne Mermet-Bouvier



ILS ONT FÊTÉ LEURS 60 ANS

C'est à l'initiative de quelques classards qui ont atteint l'âge respectable de la soixantaine, que se sont réunis près de 35 personnes (Mazetois ou autre provenance acceptés) autour d'un repas convivial.

Ce fut l'occasion de faire circuler des photos, le temps de l'école qui est si loin retrouvait alors les couleurs de la jeunesse. C'est que la soixantaine après la crise de la quarantaine et le second souffle de la cinquantaine ouvre la porte de l'intériorité. Initiative bien sympathique que chacun appelait à renouveler l'année prochaine.



SORCIÈRE EN PÉRIL

Cette photo a été prise en 2012, si le personnage de droite est aujourd'hui une belle jeune fille, la sorcière au fil des ans a perdu de sa superbe en même temps que son chapeau. Hélas ! les ans et les frimas en sont la cause. Toutes ces nuits passées à épier le ciel pour surprendre le moindre signe d'un sabbat éventuel qui lui aurait permis au moins de changer de robe, se donner un coup de peigne, être présentable quoi ! On peut être sorcière et avoir tout de même besoin de coquetterie.. Pas le moindre mouvement à l'horizon, j'ai bien peur que notre sorcière ne se désole et ne jette un sort sur notre village.. Qui viendra au secours de Botacrabouille, la sorcière du Jardin Botanique ?

QUAND SPORT RYTHME AVEC FRATERNITÉ

A l'initiative de la CIMADE, de Plateau Asile Solidarité, sous la houlette de Antonio Savini, Christian Rignot et Didier Rault une rencontre sportive bien sympathique opposait le 29 août les équipes de foot du Chambon/Mazet et l'équipe du CAO Léo Lagrange de Saint-Bauzire au stade du Bruas. Ce match de football « pour l'intégration » était arbitré de belle manière par Stéphane Nowak. L'intérêt de ce type de rencontre n'échappe à personne, de nombreux élus avaient fait le déplacement : Bernard Cotte maire du Mazet, André Viallon et Didier Maneval adjoints du Chambon, Alain Debard et Philippe Dignonnet vice-présidents de la Communauté de Communes du Haut-Lignon.



LA CHAUMIÈRE DE L'AULAGNER-PETIT

On ne voit qu'elle lorsqu'on se dirige vers le Puy sur la D15, une chaumière superbe réminiscence d'un passé proche* où l'on savait avec de faibles moyens mais un réel savoir réaliser des choses admirables, dans une parfaite adéquation avec la nature.

Heureusement ces savoir-faire se transmettent, ce qui nous permet de contempler encore ces vestiges des habitats anciens !

La preuve en est la superbe faîtière et l'arêtier nord réalisés sur la chaumière de l'Aulagner-Petit par Pierre Gimbert et son petit-fils Quentin (Moudeyres/Chaspinhac), ils sont les derniers chaumiers de la Haute-Loire. Cela valait bien un coup de chapeau !

Mais il existe une autre chaumière dans la commune, savez-vous où elle se trouve ??



** un recensement réalisé au second Empire(1860) fait état de l'existence de près de 30% de chaumières sur le territoire communal.*

LA COMMUNE SE MODERNISE EN TÉLÉCOMMUNICATION

WiFi43 est un service public à l'initiative du département, en partenariat avec toutes les communes qui le souhaitent. Une borne a été installée en mairie et à la salle du Calibert. Elle permet à toute personne d'accéder à internet gratuitement et sans limite. Ce service garantit un accès sécurisé. Il suffit aux utilisateurs de s'identifier une première fois avec leur adresse mail, un mot de passe de leur



choix et d'accepter les conditions générales. Une fois identifiés, ils peuvent bénéficier de ce service dans toute la Haute Loire. La couverture du Bourg comprend le centre du village plus toutes les salles de la mairie (bibliothèque et salle des fêtes comprises). Une couverture est aussi en place à la Salle du Calibert et ses abords comprenant le parking entre la salle et le temple Ce nouveau service s'adresse donc à tous les habitants de la commune, aux touristes de passage mais aussi aux intervenants dans les réunions qui se tiennent dans le bâtiment municipal et à la salle du Calibert.

Une nouvelle technologie par Pont Internet Wifi a été mis en place dans notre commune entre la Mairie et la salle du Calibert pour offrir un accès internet à la salle multi-activités et ses abords en bénéficiant de l'abonnement internet de la Mairie et d'un débit internet équivalent pour les deux sites sans un double abonnement. Une étude est en cours avec les services numériques du Département pour profiter aussi de cette technologie pour avoir une meilleure couverture internet au Camping et bénéficier du Haut

Débit à moindre coût sur les 3 sites municipaux.

La fibre optique arrive dans notre commune. Elle permet le transfert des données à grande vitesse 100Mo/s. Sa mise en place nécessite la création le cablage d'un nouveau réseau pour les particuliers, entreprises et administrations avec l'installation de trois armoires relais réparties sur la commune : au Riou, sur la place de la Poste et à la Détourbe. Un chantier municipal d'adressage de toutes les rues et chemins de la commune est en cours afin que toutes les résidences de la communes puissent bénéficier au raccordement de la fibre Haut Débit. Ce raccordement sera proposé à partir du 2eme semestre 2019 par Orange en charge du déploiement en Haute Loire à ceux qui le souhaitent. L'abonné souhaitant en bénéficier aura à sa charge le coût du cablage Fibre dans les parties privées de sa résidence avec la possibilité de conserver son abonnement Internet actuel quelque soit votre Fournisseur d'Accès Internet actuel.

Patrick Roux

LES SAISONS DU CALIBERT



Incroyables talents avec le PIJ



Logan de Carvalho avec la Comédie itinérante

*Une programmation
très éclectique*



Ama Théâtre



Baluchon et Zizonie



Concert de musique classique



Chris Evans



« Fahro »

DOSSIER

Evolution ou reprise d'activité



LE RÛCHER DE SAINT-VOY

Cette entreprise familiale, qui a opté pour une démarche en Bio depuis longtemps, connaît aujourd'hui un développement, elle associe depuis trois ans dans un GAEC William et Anne Guilhot avec leur jeune neveu Jean Rémi âgé aujourd'hui de 24 ans, mais il accueillera bientôt un nouveau membre, la vendeuse Mamende Terrien. Après avoir commencé des études de géomètre Jean Rémi se dirige par passion vers un Brevet Professionnel d'apiculteur à La Côte Saint André en Isère. Cette association avec son oncle qui désire peu à peu réduire son activité lui permet de profiter de son expérience, par contre elle demande un développement de l'activité et notamment l'aménagement de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels.



Dans le courant de l'année 2017 un nouveau bâtiment a donc vu le jour, au village du Riou, idéalement placé face au site patrimonial de Saint-Voy. L'accès se fait directement depuis la Départementale 500. C'est un bâtiment spacieux où le bois domine, il comporte plusieurs zones d'activité sur 720 m² :

- un magasin de vente
- la miellerie (ou lieu d'extraction et de conditionnement du miel)
- un espace menuiserie affecté à la construction des ruches et des cadres
- des locaux de stockage
- un bureau
- un atelier de transformation (pour la réalisation de pain d'épices aujourd'hui mais d'autres gourmandises y seront bientôt réalisées, bonbons, croquants au miel, etc...)

On trouve en magasin (ouvert une partie de la semaine) 6 à 7 miels BIO différents et bien d'autres produits dérivés (pollens, bonbons, pain d'épice..) que l'on retrouve aussi dans les locaux de la Halle Fermière du Haut-Lignon. L'entreprise participe à la Semaine gourmande organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal, et plusieurs visites de la miellerie sont organisées avec succès chaque année. Enfin c'est elle qui gère avec l'association Environnement et Patrimoine du Mazet la ruche pédagogique. Placée dans le jardin botanique celle-ci permet de faire le lien entre nos fleurs des champs, le travail de pollinisation des abeilles et la fabrication du miel.



L'AGRANDISSEMENT DU MOUTIER

27

C'est dans la jolie et chaleureuse bibliothèque du Moûtier que Sœur Violaine m'accorde un peu de son temps pour m'expliquer l'agrandissement du Moûtier Saint Voy.

La communauté des sœurs Diaconesses de Reuilly, dont le siège est à Versailles, « est une communauté de vie, d'inspiration monastique enracinée dans les églises de la Réforme et ouverte au dialogue œcuménique, à un service diaconal diversifié, et à l'accueil de tout être en quête de Dieu »*. Elle est installée au Mazet, dans le quartier de la Costette, depuis 1991. 8 sœurs y vivent à demeure, et accueillent des hôtes pour des temps de retraite spirituelle. Cette communauté est bien connue des mazettois et participe activement à la vie du village.

Avec le temps leur Moutier, magnifique demeure en pierres, devenait un peu petite et nécessitait des réaménagements en terme de cuisine et d'accessibilité en particulier à la chapelle. De plus les hôtes étaient accueillis dans une autre maison « la maison d'en haut » un peu excentrée, ce qui rendait difficile l'accueil en hiver, et moins cohérent cet accueil.

Un grand projet d'agrandissement a été lancé, et le Moutier Saint Voy pourra donc accueillir des hôtes dans des chambres confortables (6), une salle d'étude pour ceux des hôtes qui souhaiteraient travailler sur un sujet particulier, une cuisine commune fonctionnelle et un réfectoire. Une chambre dans le Grangeon et les 2 ermitages complètent cette capacité d'accueil. Le repas des hôtes et des sœurs diaconesses est commun à midi, et en solitude le soir.

Du côté des sœurs résidentes, 3 chambres ont été aménagées de façon à pouvoir accueillir une personne à mobilité réduite



et un monte-personne pourra desservir les chambres et la chapelle.

Les travaux ont été confiés à des artisans locaux et seront achevés, après un an et demi, ce mois de décembre. Après une période d'aménagement, les hôtes seront les bienvenus dès le début de l'année 2019.

*introduction : site internet : <http://www.diaconesses-reuilly.fr>



DAME ZSAZSA

Dame ZSAZSA est une couturière-créatrice inspirée par l'art floral et l'artiste peintre Gaëlle Boissonard. Elle se distingue par la création d'objets textiles tels que sacs, pochettes et autres accessoires façonnant des tissus fleuris ultra colorés.

En 2015, Elodie Arod alias Dame ZSAZSA opère une reconversion professionnelle et décide de faire ce qui lui plaît notamment de la couture qu'elle pratique avec passion depuis plus de vingt ans. Pour ce faire, elle commence par se former à la création d'entreprise avec la Chambre des Métiers et Artisanat de la Haute-Loire et finalise son projet en créant sa micro-entreprise en 2017 sur le Mazet Saint Voy.

Outre la création et la fabrication de ses propres collections, Dame ZSAZSA commercialise ses produits sur les marchés et les salons de créateurs ainsi que dans des boutiques éphémères dédiées à l'artisanat comme celle de la rue Chenebouterie au Puy-en-Velay ou plus près de nous celle du Chambon, rue des Ecoles.

Dynamique et passionnée, Dame ZSAZSA a des projets en réserve pour l'avenir : agrandir et réaménager son atelier, promouvoir l'activité de retouches et de customisation, continuer l'aventure de la Rue des Arts (la boutique éphémère du Puy), organiser la mise en place d'une manifestation locale idéalement au Mazet dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art du 1^{er} au 7 avril 2019, obtenir le label « Répar'acteur » (réparer au lieu de jeter), être présente sur un salon national et proposer des ateliers découverte pour enfants et adultes.

Et pour les plus curieux, l'élégante Dame doit son nom à une héroïne de jeu nommée ZAZA à la fois mystérieuse et malicieuse, nom auquel ont été ajoutés des S pour nous rappeler le doux bruit de la machine à coudre. Zs ..Zs ..Zs..

Coordonnées : Elodie Arod/Dame ZsaZsa
17, allée de la Petite Roche/43520 Le Mazet Saint Voy
06-41-40-00-43 / damezsaza@gmail.com
www.damezsaza.fr / facebook : @damezsaza



UN NOUVEAU RESPONSABLE À LA COSTETTE

Je suis Kevin Chamard, originaire du Mazet Saint Voy. Diplômé en ministère chrétien et en commerce, je viens de reprendre le flambeau de responsable d'accueil à La Costette. Mon souhait est de développer l'offre spirituelle du centre et d'améliorer la qualité des prestations.

Contrairement aux habitudes instituées, je n'habite pas sur place mais à proximité. L'appartement de fonction n'étant pas occupé, nous recherchons un ou des gardiens : personnes dynamiques pour habiter sur place et participer à la vie du centre.

Nous recherchons également un employé polyvalent de restauration.

Vous trouverez toutes les informations sur la page « recrutement » de notre site internet.

La Costette a également besoin de bénévoles régulièrement, faites nous signe si vous êtes intéressés.

Dernière ligne droite pour la rénovation !

La Costette poursuit sa transformation, non seulement pour se mettre aux normes Personnes à Mobilité Réduites, mais aussi pour aller plus loin en adaptant son infrastructure aux malvoyants, aux malentendants et aux personnes ayant des difficultés de compréhension. L'accueil adapté aux spécificités de chacun est l'une de nos priorités, le but étant de permettre au plus grand nombre de venir profiter du centre.

Les chambres de l'aile Mazet (7 chambres) et de l'aile Prairie (4 chambres) sont entièrement rénovées. Le nombre de couchage de cette partie passera de 60 lits à 47 lits, ce qui donnera à terme une capacité totale du centre à 89 lits. Nous pourrons dévoiler à l'issue des travaux un SPA flambant neuf, qui contribuera à attirer, nous l'espérons, le public à venir.

Les travaux ont commencé le 5 novembre dernier et s'achèveront à la mi-avril. Le budget alloué est conséquent : pour un montant de travaux prévus de 580k€, nous avons un emprunt de 300k€ sur 20 ans, des subventions acquises pour 190k€, 9k€ de certificats d'économie d'énergie et des fonds propres à apporter à hauteur de 81k€.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent de quelque manière que ce soit, qui contribuent à ce que le centre reste dynamique et qu'il se rajeunisse. Pour que nous puissions aussi continuer à honorer nos engagements financiers tout en maintenant des projets de développement.





30

Images du défilé - Crédit photos Vif Images





LE CLUB DE SCRABBLE

Le Club de Scrabble a repris ses activités en septembre dans la salle de restaurant de la Résidence du Lizieux, tous les jeudis de 14 h30 à 17h30. L'effectif reste stable. Les inscriptions au Club sont ouvertes toute l'année et seront les bienvenues.

Outre les rencontres du jeudi toujours conviviales, le Club souhaite programmer également des repas de fin d'année civile et du mois de Juin. Les conjoints et amies(s) sont invités à participer à une belle journée de partage.

Le Club a également participé au défilé organisé par le Comité d'Animation lors de la Foire du terroir, le premier week-end d'août. Une douzaine de scrabbleuses ont défilé, tenues blanches de rigueur avec du matériel médical d'époque et des années suivantes pour mettre à l'honneur Henri Dunant né en 1828 à Genève, véritable fondateur de la Croix Rouge.

Et comme toutes les années, le Club a proposé à la vente ses



gâteaux lors du Téléthon, il remet ensuite un chèque au profit de cette cause.

Et si vous en doutez, sachez que le Scrabble est une bonne thérapie !!! N'hésitez pas à nous rejoindre !!!! Bonne année à tous et toutes.

Jeannine ROUX

RANDO DU HAUT- LIGNON, TOUJOURS EN MARCHES...

Tandis qu'une équipe de baliseurs dévoués s'active pour la requalification du GR7 dans quelques modifications de son parcours des Vosges à Andorre, au travers de la Haute-Loire, notre association est la seule à assurer bénévolement, au moins trois randonnées hebdomadaires, toute l'année sans interruption.

Cette activité soutenue se met, en outre, spécifiquement au service des Offices de Tourisimes Intercommunaux pour accueillir nos visiteurs estivaux en incluant quelques festivités, telles les journées gourmandes, avec succès.

Ainsi cette année 2018, plus de soixante marcheurs se sont retrouvés pour la balade gourmande entrecoupée par une restauration



réconfortante à la ferme Auberge de la Cabriole, comme pour les Rando-Concert ou les Randos-Trains, grâce au dévouement d'accompagnateurs dévoués, peu avares de leur temps. Le succès de l'Assemblée Générale ce samedi 10 novembre, accompagnée, comme il se doit, dans la convivialité, par des retrouvailles autour de bonnes tablées au Sabatoux, témoigne encore de la bonne santé de cette association et constitue une forme de reconnaissance à son équipe animatrice.

Les chemins (de notre région et d'ailleurs) ont vu défilé, au cours de cette saison, pas moins de 2218 randonneurs animés du plaisir de



partager une nature généreuse répartis sur 154 randonnées et prêts à accueillir qui est en quête de ce bonheur si simple.

Le secret se trouve dans notre blog:
www.randoduhautlignon.fr/



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Albert CAMUS, a réussi une nouvelle fois et pour une nouvelle année à élire un bureau lors de l'assemblée générale le vendredi 5 octobre 2018. Il se compose de Mme POUIX Audrey présidente, Mme DELAYE Anne trésorière et une nouvelle recrue Mme SPARWASSER Alex secrétaire. Bienvenue à cette dernière.

Nous remercions toute l'équipe d'animation pour ce magnifique gala de fin d'année en clôture des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ainsi que Céline RITON (professeur de musique) accompagnée des enseignantes pour la réalisation du spectacle de fin d'année de l'école sur le thème du recyclage.

Notre année sera ponctuée d'actions pérennisées depuis plusieurs années. Voici notre calendrier pour les actions à venir durant l'année 2018/2019 :

- Participation au Marché de Noël les samedi 24 et dimanche 25 novembre au « Calibert ».

Les élèves de primaires ont confectionné des cartes de vœux et des sacs cadeaux. Les maternelles ont été initiées par Amélie à l'origami en réalisant des décorations de Noël grâce à l'aide de mamans.

- L'expo / vente de livres le vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre en partenariat avec le RISOM et la Mairie. L'illustratrice Elsa LACOTTE (notre photo) a été présente ce premier jour qui s'est clôturé par une soirée conte. Du samedi matin surgira un café/lecture.



- L'année est parsemée de festivités telles que la fête de Noël comprenant un spectacle de magie, un banquet à la cantine, la venue du Père Noël ainsi que d'autres surprises sans oublier le carnaval au mois de mars.

Comme chaque année, l'APE organisera en partenariat avec l'AS FOOT MAZET/CHAMBON : les 20 ans du Super Loto le dimanche 24 mars 2019 (les deux associations vous réservent de très beaux lots, des surprises, des nouveautés...) et le traditionnel Sarassou début août lors de la foire du terroir.

Afin de mener à bien l'ensemble nos projets, nous comptons sur votre motivation pour nous enrichir de vos idées et de vos savoirs faire.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Le Bureau.



CRÈCHE LES PITCHOUNETS

*Le multi-accueil
« Les Pitchounets » est un établissement à gestion associative. Sous le terme multi-accueil, nous regroupons les notions de crèche, halte-garderie, accueil périscolaire en accueil régulier ou occasionnel.*

Une équipe pluridisciplinaire accueille chaque jour 11 enfants de 0 à la veille de leurs 6 ans. La structure est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h sauf au mois d'août, les jours fériés et entre Noël et le jour de l'an.



L'inscription des enfants se fait sur place lors d'un RDV avec la directrice (04 71 65 06 22). Etant donné le grand nombre de demandes, il faut se manifester au plus tard en mars pour la rentrée de septembre suivante ou en septembre pour la rentrée de janvier suivante. Ne tardez pas !

Depuis plusieurs années, nous observons que la gestion associative s'essouffle car elle est uniquement parentale actuellement. Les familles n'ont pas toujours de temps disponible en plus de leur emploi. Nous avons alors décidé d'ouvrir la gestion à tout bénévole (pas forcément parent de la structure), à toute personne motivée pour s'investir dans la vie de la crèche et venir en soutien de la directrice.

Contact

Multi-accueil Les Pitchounets
1 rue des Ecoles - 43520 Le Mazet St Voy
04 71 65 06 22 - crechelespitchounets@orange.fr
Blog : <http://crechelespitchounets.jimdo.com/>
Facebook : Creche Les Pitchounets
Présidente : Claire Charlemagne 06 77 18 74 79

Notre projet pédagogique est disponible à la crèche. N'hésitez pas à venir le consulter sur place et à nous rencontrer.

Soulignons le départ en retraite de Marie Rouchouze, qui est une des personnes à l'origine du projet des Pitchounets et de son existence. Elle fut accompagnée par sa comparse Lisette Ferrier qui a dû quitter la crèche un peu plus tôt.

Au nom des professionnelles et des familles qui ont pu les rencontrer et qu'elles ont accueillies, nous les remercions chaleureusement. Merci pour tout ce travail accompli.

Joyeuse fin d'année à tous

Emilie Elleouet, directrice

FOOT MAZET-CHAMBON



En cette année marquée par la coupe de monde féminine de football qui se déroulera en France en juin prochain, l'A.S. Mazet-Chambon propose différentes animations à ses licenciées. Deux déplacements ont été organisés, un premier à Geoffroy-Guichard début octobre pour assister au match amical France-Australie, un second fin novembre au Puy pour assister au match de coupe de France Le Puy Foot 43-Olympique de Marseille. D'autres animations viendront jaloner la saison des féminines de l'ASMC.

L'autre priorité du club est son école de foot. Dirigée par Yvéna Faure, en formation BPJEPS à l'Association pour la Formation aux Métiers de Sport de l'Étrat, assistée par Chantal Russier, Gérald Boasso et deux services civiques, Samantha Holmes et Jérémy Provoost, elle regroupe actuellement 28 enfants de 5 à 10 ans. Ils s'entraînent

chaque mercredi et participent à des plateaux amicaux avec d'autres clubs du département les samedis.

Des interventions ont été programmées dans les écoles du secteur afin de faire découvrir le football aux enfants de cette catégorie d'âge.

Prochains événements du club :

- Samedi 5 janvier 2019 : Tournoi futsal U10/U11
- Samedi 12 janvier 2019 : Tournoi futsal U8/U9
- Samedi 02 février 2019 : Soirée Choucroute
- Dimanche 24 mars 2019 : Loto
- Samedi 18 mai 2019 : Tournoi U15 Féminines

Renseignements et contacts :

Président : Laurent Poyet 06-80-93-24-94

Secrétaire : Laurent Digonnet 06-30-48-55-94

Avis aux associations

Il est demandé à toutes les associations de bien vouloir respecter strictement les dispositions suivantes pour faciliter le travail des employés municipaux, très sollicités, et l'utilisation du matériel, désormais géré par un logiciel installé au secrétariat de Mairie.

- RESERVATION IMPERATIVE LE PLUS TOT POSSIBLE (au minimum 15 jours)
- RESERVATION EFFECTUEE EN UNE SEULE FOIS PAR UN SEUL INTERLOCUTEUR PAR ASSOCIATION

- LES CLES DOIVENT ETRE REMISES EN MAIRIE DES LA FIN DE LA MANIFESTATION POUR EVITER LES RECHERCHES CHRONOPHAGES DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Merci de votre compréhension

ÉGLISE RÉFORMÉE UNIE DU MAZET

Sans passer sous silence le témoignage et l'annonce de l'évangile qui sont la vie quotidienne de notre paroisse, si l'on devait essayer de résumer ce qui a été un plus depuis cet été on pourrait y trouver beaucoup de raisons de satisfactions qui bien sûr côtoient les « petits soucis quotidiens » de la vie.

Il me semble que la première bonne nouvelle a été l'annonce de la venue de Monique ORIEUX, notre future pasteure au 1^{er} juillet 2019, actuellement en poste dans la région de Millau. Cela fera 4 ans que la solidarité consistoriale et l'engagement des paroissiens ont permis de traverser cette vacance pastorale dans les meilleures conditions. En attendant, profitant de l'absence de pasteur au presbytère, nous avons eu l'occasion d'héberger les Sœurs du Moutier pendant la période des travaux de rénovation.

Aujourd'hui encore et pour une période forcément limitée, nous avons pu offrir un hébergement d'urgence à Nathalie et à ses deux enfants exilés de la république Démocratique du Congo et obligés de quitter le centre du CADA du Chambon.

De toutes les activités organisées dans, mais surtout autour du village je vous propose de rappeler celles qui, bien que devenues traditionnelles, ont vu leur audience se confirmer et porter témoignage de ce qu'une communauté ouverte peut et doit apporter à tous ceux qui la côtoient de près ou de loin.

La Favea au Lizieux avec la conférence de Francois BOULET sur le thème de « la montagne - refuge dans l'histoire de la Bible à aujourd'hui » et le culte de Quentin Braddock ancien pasteur à Tence et de retour sur le plateau pour ses vacances.(photo)

La journée œcuménique à la salle du Garay organisée avec le Diocèse du Puy, le Consistoire de la montagne,

l'Église évangélique libre du Riou et l'Église Baptiste du Puy, sur le thème « La grâce par quels chemins ? » Une journée de réflexion sur ce que nous partageons et ce qui nous incite à réfléchir pour améliorer la



connaissance de l'autre. Et enfin pour clore cette liste, le marché de Noël un succès dans la nouvelle salle du Calibert où organisateurs, exposants et tous ceux qui se sont pressés autour des stands ont pu ajouter le mot confort aux mots convivialité fraternité et qualité des prestations offertes, qui selon visiteurs et exposants sont les réalités de notre marché de Noël.

Un grand merci s'impose à toutes celles et ceux qui rendent ces activités possibles. Rendez vous pour Noël, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2019.

Maurice Dolmazon

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE DU MAZET

L'association a tenu son assemblée générale le 27 octobre 2018 salle de la mairie. Elle compte 68 adhérents et a renouvelé à cette occasion son Conseil d'Administration qui comprend 12 membres, Robert Montel ayant été élu au poste d'administrateur. Le trésorier Lucien Roux dressait le bilan financier qui après deux années de dépenses (édition d'un ouvrage en partenariat avec la Société d'Histoire de la Montagne et création d'un site Internet environnementpatrimoinemazet.fr) est à nouveau à l'équilibre. L'exposition organisée dans la salle de la mairie a connu son succès habituel, grâce à l'investissement d'André Argaud, Armand Debard et André Ruel. Remerciements à tous les bénévoles qui s'impliquent dans la bonne marche de l'association.

Autour du 11 novembre, une exposition sur « les poilus du Mazet » avec recueil de lettres, d'objets, décorations, photos, etc... a été installée dans la salle de classe III^{ème} République. Les visiteurs pouvaient visionner les films réalisés sur la Première Guerre mondiale par l'Atelier Cinéma du Collège Public du Lignon dont certaines scènes ont été tournées dans cette même salle. Deux classes de l'école du mazet ont profité de cette projection. L'association a obtenu pour ses manifestations le label du Centenaire 1918/2018. Elle travaille à un projet de circuit en boucle au départ du jardin botanique, rejoignant Saint-Voy et le parcours ludo-sportif du Bruas (4km environ). Après discussions, vérification du circuit et modifications ce parcours à destination des familles a évolué, il comprendrait aujourd'hui une



vingtaine de panneaux explicatifs qui permettraient d'avoir un aperçu de l'histoire de notre commune en joignant les deux bourgs emblématiques que sont Le Mazet et Saint-Voy. D'autres points d'intérêt seraient également abordés (géologie, lecture de paysage, habitat rural...).

Pour le bureau, Alain Debard.



Projet chemin et panneaux



CALIBERT EN SCÈNE

Calibert en scène est un groupe associatif intégré au Comité d'animation du village. Il est en charge de propositions culturelles au Calibert.

Le mois de décembre conclut le premier trimestre d'activité du groupe, riche de plusieurs concerts, de pièces de théâtre et de moments plus particuliers comme ce bal pour enfants organisé un samedi après-midi avec la compagnie « Baluchon et Zizanie ».

Comme toute première fois, beaucoup de questions se côtoient tant sur la forme que sur le fond. Nous sommes en phase de test, de rodage, pour trouver un équilibre entre ce que nous souhaitons proposer et nos possibilités humaines mais aussi matérielles.

En pratique Calibert en scène propose 2 types de fonctionnement aux acteurs culturels qui interviennent au Calibert:

- Dans le premier cas nous produisons entièrement l'événement culturel : c'est-à-dire que nous garantissons l'accès à la salle et l'accueil technique de l'évènement, nous payons les salaires et les charges des artistes ainsi que les frais de communication. Ce fonctionnement s'adresse aux artistes professionnels que nous invitons au Calibert. La recette de l'évènement revient entièrement à notre association.

- Dans le deuxième cas nous sommes partenaires des artistes, nous coproduisons l'évènement culturel avec eux : nous leur garantissons l'accès à la salle et l'accueil technique et nous soutenons localement la communication de l'évènement. Ce fonctionnement s'adresse principalement aux artistes amateurs qui souhaitent se produire au Calibert. La recette est alors répartie entre les artistes et notre association.

Pendant cette première phase de rodage, le comité directeur de Calibert en scène a tenu à se réunir régulièrement pour mettre en place ce fonctionnement. Les réunions de fonctionnement de Calibert en scène sont à nouveau ouvertes à quiconque souhaite nous rejoindre. Chaque personne s'étant rendue une fois à nos réunions reçoit l'actualité de l'association et les invitations aux prochaines réunions.

Pour être tenus informés des événements à venir ou nous rejoindre pour faire fonctionner le groupe, vous pouvez nous laisser vos coordonnées par mail à calibertenscene@gmail.com. Notre actualité est également consultable sur le nouveau site internet de la commune et sur notre page Facebook.

L'équipe de Calibert en scène

A venir

• **Samedi 26 janvier, 18h00 et 20h30 :**

projection du film « Lucie, après moi le déluge » en présence de sa réalisatrice Sophie Loridon

• **Samedi 02 février à 20h30 :**

concert de Kirk Joseph (sousaphoniste du Dirty Dozen Brass Band, formation mythique basée à la Nouvelle-Orléans (USA)) et des musiciens du Backyard Groove

IL Y A CENT ANS : LA DER DES DER

Il y a cent ans les canons se taisaient sur le front, les massacres cessaient après plus de quatre ans d'une guerre acharnée entre les puissances européennes qui firent 10 millions de morts, 6 millions de blessés, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Sans compter les victimes civiles et les dommages causés aux villages français occupés, aux sols sur lesquels un milliard d'obus furent tirés.

Cette année la cérémonie du 11 novembre a donc revêtu une solennité particulière en raison de ce centenaire et la population du Mazet rassemblée à cette occasion se souvenait des 106 soldats de la commune figurant sur notre monument aux morts. Nous avons eu souvent l'occasion de rappeler la mémoire de nos « Poilus »; en lisant quelque passage des écrits qu'ils ont laissés. Le bulletin municipal le permet aussi et ce sont les écrits de Daniel Bourette que nous avons décidé de mettre à l'honneur car ils relatent le « jusqu'au-boutisme » qui a présidé à ces terribles massacres.

Daniel Bourette est né au village des Ruches, fils de Jacques Louis et Elisabeth Coralie Russier. Il a 25 ans quand il est intégré au 28^{ème} BCA (chasseurs alpins) et participe en Alsace (1915) aux combats sanglants autour de l'Hartmannswillerkopf. Il reste dans le secteur jusqu'en août. Son régiment, dirigé par le général de Maud'huy* est ensuite déplacé pour venir en appui aux offensives menées sur la Somme en septembre.

Il tombe lors du premier assaut mené par son bataillon le 4 septembre dans le secteur de Bouchavesnes. Cette mort est relatée dans une lettre du 25 septembre de Ferdinand Ruel, un voisin de Mazalibrand (101^{ème} Régiment Territorial) : « la mort de Daniel Bourette m'a bien surpris ainsi que celle de Denis Issartial, je crois que dans la Somme il en tombe passablement, quand donc cette boucherie prendra-t-elle fin, on se le demande souvent ».

Même son de cloche fataliste chez Léon Martin (101^{ème} Régiment Territorial), futur maire du Mazet, dans un courrier de la fin de l'année 1915 :

« J'aurais tort personnellement de me plaindre étant encore des privilégiés mais tout de même je ne crois pas que mon bonheur m'ait rendu aveugle et égoïste à l'égard des souffrances des autres. Tu as du voir que Gallieni parle déjà d'offensive générale du printemps. Ce doit être encore du chiqué comme on dit d'habitude, car il doit bien savoir lui aussi qu'une percée sera encore bien plus difficile après un nouvel hiver de travaux préparatoires de défense. Il y aura peut-être quelque nouveau massacre d'hommes et le tour sera joué ».

Ces sages analyses « du soldat de base » diffèrent grandement de ce que proclame le haut commandement, discours que Daniel Bourette dans l'extrait* ci-dessous trouve assez « curieux » mais que le civil resté à l'arrière, dans l'ignorance de la réalité du front, fait largement sien!

* Extrait du carnet de Daniel Bourette :
20 août 1915

« Revue par le général de Maud'huy. Rien de particulier. J'ai trouvé ce général très sympathique, il a remis plusieurs décorations puis a fait manœuvrer en riant le 3^{ème} bataillon territorial en le félicitant. Il nous a fait un petit discours assez curieux... »

« La guerre a duré longtemps, vous avez beaucoup souffert et trouvez que c'est assez. Nous pourrions peut-être faire la paix mais elle ne serait



Famille Mathieu/Ruel. Ferdinand Ruel est en haut à gauche, son neveu en bas à gauche sera mobilisé aussi en 1917. La guerre a concerné deux générations !

pas durable, ce que nous voulons c'est une paix durable afin que nos enfants n'aient pas à recommencer. Ceux d'entre vous qui vont aller en permission vous direz chez vous que vous avez beaucoup souffert et que vous voulez que toutes ces souffrances servent à quelque chose... Le plus gros est fait, nous irons jusqu'à la Victoire ».

Ce passage montre combien le haut commandement se trompe et s'illusionne en cherchant à répandre l'idée de jusqu'au-boutisme qu'il professe dans ses rangs. Les souffrances endurées en temps de guerre ne servent souvent à rien. L'obstination ne paye pas forcément, le plus dur est de faire la paix, une « paix durable ». La paix obtenue en novembre 1918 ne le sera pas ! C'est un simple intermède conclu par la signature d'un « chiffon de papier ».... qui aura bien d'autres conséquences tragiques.

Aujourd'hui certains nous bercent d'autres illusions, en proclamant haut et fort tous les jours que le repli, le retour des « nationalismes », des frontières, de l'idée de nation ou de « peuple souverain » serait capable de résoudre les problèmes dont souffre l'Europe et le monde ! Cela trouve ici ou là de l'écho. C'est pourtant un leurre, ou plutôt un de ces reculs dangereux dont l'histoire a le secret. L'Europe unie a réussi à vivre en paix depuis 70 ans, c'est le plus important mais elle doit réussir aussi à proposer une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle.

Alain Debard

* Devenu sénateur de Metz, il a écrit après guerre (1921) un ouvrage intitulé « Pages de gloire du 28^{ème} bataillon de chasseurs alpins ».



LE MAZET-SAINT-VOY

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38

mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com